



## **HIVERNALES 2018 INTERCLUBS D'HIVER DE LA LOIRE + HAUTE-LOIRE REGLEMENT 2018**

### ***FORMULE DE JEU***

Chaque journée se déroule en GREENSOME en STROKE-PLAY BRUT.

Sur les golfs de 18 trous, chaque club doit présenter 8 joueurs (maximum).

Sur les golfs de 9 trous, chaque club doit présenter 6 joueurs (maximum).

Le comité d'organisation du club qui reçoit formera les rencontres en fonction des index.

### ***CLASSEMENT DES CLUBS***

Addition des 3 MEILLEURS SCORES brut en stroke-play de chaque club à chaque journée sur les golfs 18 trous.

Addition des 2 MEILLEURS SCORES brut en stroke-play de chaque club à chaque journée sur les golfs 9 trous.

Le classement final est obtenu par l'addition des totaux de chaque journée.

Si un club ne présente pas le nombre minimum de joueurs (6 ou 4 suivant le parcours), les scores manquants seront égaux au plus mauvais score équipe individuel pris parmi l'ensemble des scores de tous les joueurs présents sur la journée (que leur score ait été retenu ou non pour le classement).

### ***CONDITIONS DE JEU***

Les joueurs devront être licenciés dans un club de la Loire ou de la Haute-Loire et faire partie de l'association sportive du club qu'ils représentent.

Les clubs éligibles sont : Saint Etienne, Forez, Etangs, Bords de Loire, Champlong, Superflu pour la Loire et Le Puy en Velay et le Chambon-sur-Lignon pour la Haute-Loire.

## *DATES & DEROULEMENT DES JOURNEES*

25 novembre 2017	Golf de Saint Etienne
9 décembre 2017	Golf des Etangs
13 janvier 2018	Golf de Champlong
27 janvier 2018	Superflu
10 février 2018	Golf du Forez

Rendez-vous à 9h pour un départ au coup de fusil à 9h30.

En fonction des conditions météorologiques, un report sera étudié.

## *TARIFS*

Droit de jeu et repas : 25€ par joueur.

## *CLOTURE DES INSCRIPTIONS*

Les capitaines ou responsables de club devront faire parvenir la liste de leurs équipes au club qui reçoit ainsi qu'au Comité le mercredi précédent chaque journée avant midi.

## *COMITE DE L'EPREUVE*

Le Président du Comité ou son représentant, le Président du Club qui reçoit ou son représentant, le Pro du Comité ou un Pro du Club qui reçoit.

## *EPREUVE FEMININE*

Les clubs peuvent également inscrire des équipes féminines sur les golf 18 trous en plus des équipes masculines.

Si le nombre de participantes est suffisant, le règlement/classement leur sera appliqué.

## *COORDINATEUR*

Pour toute information ou renseignement, merci de contacter le Comité :

[golfloire@gmail.com](mailto:golfloire@gmail.com)